

MUNICIPALITÉ SAINT-CÉLESTIN

Lundi, le 10 janvier 2022 à 19h30, séance ordinaire du conseil municipal en vidéoconférence

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de décembre 2021
4. Présentation et adoption des comptes à payer
5. Suivi au procès-verbal
6. Affaires Nouvelles
 - 6.1. Dépôt et adoption de la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2022
 - 6.2. Adoption du règlement # 2021-06
 - 6.3. Cotisation annuelle ADMQ
 - 6.4. Cotisation annuelle COMBEQ
 - 6.5. Rapport d'activités obligations du schéma couverture de risque
 - 6.6. Subvention bibliothèque de St-Célestin
 - 6.7. Subvention OTJ de Saint-Célestin
 - 6.8. Subvention Fabrique Notre-Dame de l'Espérance
 - 6.9. Subvention CSSS Bécancour – Nicolet-Yamaska
 - 6.10. Revenu Québec et clic Sécur – entreprises
 - 6.11. Avis de motion du règlement # 2022-01 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux de la municipalité de Saint-Célestin
 - 6.12. Dépôt règlement # 2022-01
 - 6.13. Persévérance scolaire
 - 6.14. Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
 - 6.15. Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
 - 6.16. C.P.T.A.Q. - Demande d'autorisation lot 5 997 444
7. Varia
 - 7.1 Nomination d'un délégué pour l'OTJ Saint-Célestin
8. Étude de la correspondance
9. Levée de l'assemblée

Donald Brideau
Directeur général